

PAR SDÉ ET COURRIEL

Le 21 novembre 2022

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 41^e étage
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : R-4008-2017 ARCHAEA – Énergir – *Demande concernant la mise en place de mesures relatives à l'achat et la vente de gaz naturel renouvelable* / DÉPÔT DE LA DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS DU ROÉÉ
N/D : 1001-106-A**

Chère consœur,

Par la présente, le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉÉ) dépose sa Demande de paiement de frais pour le dossier mentionné en objet.

Le ROÉÉ fait valoir qu'il a participé utilement au dossier et que son intervention est structurée et ciblée. En effet, le ROÉÉ a effectué une demande de renseignement ainsi que des représentations concises portant sur ses préoccupations réelles qui découlent de l'approbation du contrat Archaea d'ampleur considérable, notamment en ce qui a trait à son intensité carbone et l'incertitude sur la demande volontaire.

Par ailleurs, nous faisons respectueusement valoir que les frais demandés sont fort raisonnables et nécessaires.

Dans ces circonstances, le ROÉÉ demande à la Régie de bien vouloir accueillir sa demande de remboursement de frais.

En espérant le tout conforme veuillez agréer, Me Dubois, nos salutations les meilleures.

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE

(s) Eugénie Veilleux

par: Mme Eugénie Veilleux, stagiaire en droit

FSG/bz

p.j. Demande de paiement de frais et affidavit

c.c. (courriel seulement)

Me Hugo Sigouin-Plasse et Me Philip Thibodeau, Énergir

Dossiers réglementaires Énergir

Jean-Pierre Finet analyste

Laurence Leduc-Primeau, coordonnatrice du ROÉÉ